## Conseil d'administration du collège de la Trinité

C'est au titre de membre du conseil d'administration du collège de la Trinité alors dirigé par les oratoriens que Jean-Baptiste fut chargé de remettre un projet de règlement pour cette institution. Ce collège a une origine très ancienne. A la base c'est une école fondée dans une grange par la confrérie de la Trinité en 1509. Devant le succès grandissant de l'institution et Lyon n'étant pas pourvue d'université à cette époque, la confrérie entame des discutions avec la ville pour lui déléguer sa direction financière en vue d'établir un grand collège municipal. Le contrat passé le 21 juillet 1527 à l'Hôtel-Dieu institutionnalise l'établissement qui prend le nom de Collège Confrérie de la Trinité. C'est le premier collège mixte de France et, fait notoire, il ouvre ses portes aux roturiers. Sensible aux thèses de la Réforme, il devient peu à peu un foyer d'hérésie et, le 1er mai 1565, pour mettre fin à ces errements, le consulat de la ville signe un contrat avec les Jésuites auxquels il en confie l'administration. Les classes sont ouvertes à la rentrée suivante et un nouveau contrat du 14 septembre 1567 prévoit que l'enseignement public sera gratuit et que les Jésuites ne prendront pas en charge le pensionnat. Petit à petit de nouvelles salles sont construites et une chapelle est aménagée. La disgrâce des Jésuites suite à la tentative d'assassinat d'Henri IV en 1594 met un coup d'arrêt au projet d'agrandissement du collège. L'édit de Rouen du 3 septembre 1603 met fin à la relégation des Jésuites et leur retour à Lyon en 1604 préfigure la reprise du projet d'agrandissement. Un premier plan est proposé au consulat de la ville et la première pierre est posée le 16 décembre 1607 par le prévôt des marchands et les échevins. L'incendie du 30 janvier 1644 détruisit la partie nord-ouest des bâtiments et les travaux de reconstruction largement financés par la reine Anne d'Autriche sont réalisés entre 1645 et 1657. De nombreux édifices faisant partie du projet n'ont pas pour vocation première l'enseignement. Notamment huit chapelles, bibliothèque, un observatoire, un théâtre, un médailler<sup>1</sup> et apothicairerie. Il faut attendre la seconde moitié du XVIIIè pour voir évoluer l'institution. L'appellation Grand Collège date de cette époque. Les parents de Joseph Lalande<sup>2</sup> envoient leur fils étudier dans ce collège où

<sup>1</sup> On doit à François d'Aix de la Chaise, alors recteur du collège, la création en 1668 d'une collection de médailles. Plus connu sous le nom de père de la Chaize, ce jésuite fut le confesseur de Louis XIV pendant trente quatre ans. C'est à son frère que l'on doit la construction du célèbre château de la Chaize à Odenas.

<sup>2</sup> Astronome célèbre, directeur de l'Observatoire de Paris, Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande

très vite, il se passionne pour l'astronomie auprès du père Laurent Béraud qui donne ses cours dans l'observatoire astronomique situé au sommet de la chapelle de la Trinité. Il sera en grande partie détruit par les bombardements pendant le siège de Lyon en octobre 1793. Après la suppression de l'ordre des Jésuites en 1763, l'enseignement est confié aux Oratoriens et le consulat de la ville reprend en main l'administration de l'institution dont la gestion est confiée à un Bureau de Collèges de neuf membres composé d'ecclésiastiques, de magistrats, d'officiers municipaux et de notables dont Jean-Baptiste Charrier fait partie. Pas de trace dans les archives du projet de règlement de l'institution confié à Jean-Baptiste mais le professionnalisme dont il a toujours fait preuve laisse à penser qu'il ait mené cette tâche à bien. Trônant toujours sur les bords du Rhône, connu depuis 1888 sous le nom de lycée Ampère, cet établissement vieux de cinq cent ans fait partie des rares en France à se prévaloir d'une telle longévité!

Robert BRIDET

participe à la création du calendrier républicain. L'ancien collège des Jésuites de Bourg en Bresse porte son nom et, ironie du sort, il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise!